

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## LOCATION DE VÉLOS

Mise à jour : 19/07/2024

Les présentes Conditions Générales de Services s'appliquent, sauf accord contraire écrit entre le Client et Centre Hélène Borel, à l'ensemble des prestations de services au sein de son établissement « La Ferme des Ailleurs » conclues (ci-après le « Contrat ») par Centre Hélène Borel, Association Loi 1901, SIREN 783 778 681, dont le siège social se situe Avenue du Château du Liez à Raimbeaucourt (59 283) France (ci-après « Centre Hélène Borel » ou le « loueur »), auprès de tout client (ci-après le(s) « Client(s) »), désirant bénéficier des services proposés par Centre Hélène Borel (ci-après le(s) « Service(s) ») par prise de contact direct avec l'établissement.

Les Conditions Générales de Vente sont affichées au sein de l'établissement, disponibles sur simple demande à Centre Hélène Borel et accessibles à tout moment sur le Site et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version. La version applicable au Contrat conclu avec le Client est celle en vigueur à la date de réservation. Elles seront en tout état de cause jointes à la confirmation de la réservation envoyée sur support durable au Client. Le Client dispose de la faculté de sauvegarder et d'éditer les Conditions Générales de Ventes en utilisant les fonctionnalités standards de son navigateur ou ordinateur.

### ARTICLE 1 - OBJET

Le présent document a pour objet de fixer les modalités de location des vélos.

### ARTICLE 2 - CONDITIONS DE LA LOCATION DE VÉLOS

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent aux prestations location de vélo (que l'on peut retrouver dans la grille tarifaire).

Toute personne ayant réservé un hébergement sur le site [lafermedesaillieurs.com](http://lafermedesaillieurs.com) et/ou à la réception de Centre Hélène Borel peut louer un ou plusieurs vélo(s) adulte(s) avec ou sans assistance électrique et/ou vélo enfant et/ou vélo triporteur PMR à assistance électrique. Une remorque de vélo pour le transport de 2 enfants maximum peut également être louée. La location de vélo à assistance électrique est exclusivement réservée aux personnes majeures. La location de matériel listé ci-avant est ouverte aux personnes sans hébergement dans la limite du matériel disponible.

La réservation s'effectue auprès de la réception qui sera en charge de vérifier le bon fonctionnement du matériel avant et après la restitution. Toute dégradation sera facturée et prélevée sur le dépôt de garantie. Le preneur assume toute la responsabilité du véhicule loué et assure tous les litiges pouvant survenir du fait de cette location, ainsi que les dégradations ou le vol du dit véhicule. Un dépôt de garantie est demandé à la réservation (cf. grille tarifaire et article 9 dépôt de garantie).

En cas de vol d'un vélo, une somme équivalente au montant de la caution sera retenue au titre de dédommagement selon le barème figurant sur la grille tarifaire Centre Hélène Borel et correspondant à la catégorie louée.

En cas de vol : fournir à la Centre Hélène Borel, dans les 24 heures, l'original du dépôt de plainte pour vol, délivré par la gendarmerie ou les services de police.

En cas de non-respect des horaires réservés, une facturation supplémentaire sera appliquée au Client par Centre Hélène Borel. Cette facturation s'élève à 1,5 fois le tarif appliqué. Cette facturation supplémentaire pourra être prélevée sur le dépôt de garantie.

L'utilisateur du vélo déclare être apte à la pratique du vélo et n'avoir connaissance d'aucune contre-indication médicale. Le loueur ne pourra être tenu pour responsable des dommages dus à l'inaptitude de l'utilisateur.

Le locataire est tenu de porter une tenue vestimentaire adaptée à la pratique du vélo. Le port du casque est très vivement recommandé par le loueur et est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. Le loueur décline toute responsabilité en cas de non utilisation des éléments de sécurité.

Le locataire est autorisé à utiliser librement le vélo, pour autant qu'il en fasse un usage raisonnable et conforme à sa destination, ce qui exclut notamment :

- son utilisation sur des terrains ou dans des conditions susceptibles d'endommager le vélo (interdiction notamment d'utiliser le vélo sur les plages),
- toute utilisation pouvant mettre en danger l'utilisateur ou des tiers,
- tout démontage ou toute tentative de démontage de tout ou partie du vélo.

Le locataire n'utilise pas le vélo dans le cadre de compétitions ou d'essais, même sur circuit privé.

Le locataire s'engage à utiliser la chose louée avec prudence. Le locataire s'engage à respecter scrupuleusement le code de la route. Il s'interdit formellement d'utiliser le vélo sous l'emprise de l'alcool ou de drogues, ou à des fins illicites. Le locataire supporte les conséquences des infractions au code de la route ou à toute autre réglementation en vigueur qui lui sont imputables et remboursera au loueur tous frais de cette nature, éventuellement payés en ses lieu et place.

De manière générale, le locataire s'engage à se conformer à l'intégralité des obligations légales et réglementaires en vigueur.

Il est interdit au locataire :

- de modifier le cycle ainsi que ses accessoires et/ou d'effectuer des réparations,
- de transporter un passager, à l'exception d'un enfant en bas âge, à la condition qu'il soit installé dans un siège agréé et dans la limite du poids autorisé.

Par dérogation au point précédent, le locataire peut transporter une personne sur un triporteur adapté proposé par le loueur et dans la limite du poids autorisé. Le locataire s'engage à respecter les consignes de sécurité liées à l'utilisation de ce type de matériel et assure l'entière responsabilité de la personne transportée. La responsabilité du loueur ne saurait être engagée pour des dommages causés à la personne transportée par l'utilisation du matériel.

Lors du stationnement du matériel sur la voie publique, le locataire s'engage à systématiquement attacher le cadre de son vélo à un support fixe (type barrière), avec un antivol.

### ARTICLE 3 - DURÉE DE LOCATION

La durée de location s'entend à compter de la remise du matériel par le loueur, au plus tôt à 8h jusqu'à la restitution de celui-ci par le locataire, au plus tard à 19h. En cas de prise de location le jour même, la location est due pour la journée entière et démarre à compter de la remise du matériel pour se terminer à la restitution de celui-ci, au plus tard à 19h. Une journée n'est pas divisible. La location peut porter sur un ou plusieurs jours à condition d'en avoir informé la réception lors de la réservation et d'avoir procédé au règlement de la facture correspondante.

### ARTICLE 4 - RESTITUTION

Les locations sont à ramener devant la réception de la FDA - au 124 rue des Murets Simon, 59 151 Arleux - au maximum à 19h. Un état des lieux sera effectué à la remise de la location. Le locataire peut ramener la location avant la fin de la durée initialement prévue par le contrat. Les heures non utilisées ne sont pas remboursées.

### ARTICLE 5 - RÉSERVATION

La confirmation de la réservation doit être réalisée à l'accueil de l'établissement la Ferme des Ailleurs sous réserve de disponibilité du matériel.

Centre Hélène Borel se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute réservation d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une réservation antérieure. Le Client déclare que sa réservation est effectuée pour ses besoins personnels. Sa réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

### ARTICLE 6 - PAIEMENT DE LA RÉSERVATION

Les prestations sont payables en intégralité lors de la réservation.

6.1 Modes de paiement : ci-dessous les différents modes de paiement disponibles qui permettent au Client de régler les prestations proposées.

- A l'accueil :
  - o En espèces dans la limite du montant légal en vigueur.
  - o Par carte bancaire

Les chèques ne sont pas acceptés.

### ARTICLE 7 - CONDITIONS DE MODIFICATION ET D'ANNULATION D'UNE RÉSERVATION

Le Client a la possibilité de modifier gratuitement sa réservation par courrier électronique ou par téléphone jusqu'à 24h avant la prise de location. Aucune modification dans les 24h avant la prestation ne sera réalisée, et celle-ci sera considérée comme due. Cette clause est également valable si le Client ne se présente pas le jour de la réservation.

### ARTICLE 8 - TARIFS

8.1 Nos tarifs s'entendent toutes taxes comprises, et à la journée

8.2 Offres promotionnelles : les offres promotionnelles sont soumises à des conditions particulières, communiquées avec l'offre. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables.

8.3 Modifications tarifaires : Centre Hélène Borel se réserve la possibilité de modifier les tarifs en cas de changement législatif et/ou réglementaire susceptible d'entraîner une variation des prix en lien avec la modification ou création de taxes. Toute modification ou création de nouvelles taxes légales ou réglementaires imposées par les autorités compétentes seront automatiquement répercutées sur les prix indiqués à la date de la facturation.

8.4 Les tarifs sont disponibles sur le site de [lafermedesailleurs.com](http://lafermedesailleurs.com), ou à la réception sur simple demande.

### ARTICLE 9 - DÉPOT DE GARANTIE

Un dépôt de garantie est demandé avant la prestation, sous forme d'une empreinte bancaire, chèque ou espèces. (cf. grille tarifaire) Celui-ci sera restitué à la fin de votre prestation, déduction faite notamment :

- des indemnités retenues aux fins de réparer les éventuels

dégâts occasionnés par les Clients (savoir toutes dégradations et/ou troubles de quelle que nature que ce soit tant dans les parties privatives que dans les parties communes de la résidence hôtelière),

- des prestations impayées dont celles optionnelles consommées sur place

Des renseignements détaillés sont disponibles auprès de la réception.

Cette garantie pourra être utilisée par Centre Hélène Borel jusqu'à 10 jours ouvrés après la date de fin de la prestation. Le délai de libération du montant de l'indemnité peut varier selon les délais fixés par votre établissement bancaire. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre établissement bancaire pour plus de renseignements.

### ARTICLE 10 - TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le Client est informé que les informations personnelles le concernant font l'objet d'un traitement automatisé réalisé sous la responsabilité du Centre Helene Borel, agissant en qualité de responsable de traitement, aux fins :

- De gérer les adhésions et inscriptions des adhérents en vue de l'exécution d'un contrat,
- De suivre la facturation des services et prestations effectuées,
- De gérer la relation client,
- De réaliser des opérations de prospection commerciale (réalisation d'opération de sollicitation, opération promotionnelle, etc.) ;
- De réaliser des statistiques commerciales.

La collecte et le traitement des données à caractère personnel répond à l'exécution contractuelle passée. Dans ce cadre, Centre Hélène Borel collecte les données suivantes :

- Nom
- Prénom
- Adresse
- Numéros de téléphone
- Adresse de courrier électronique
- Données relatives aux moyens de paiement
- Réservations (données relatives aux règlements des factures)
- Services commandés

Ces données sont collectées lors de la réservation d'un logement ou toute autre prestation.

Et ce, pendant toute la durée du contrat avec l'éditeur de la solution logicielle de réservation de logements.

En matière de communication marketing direct, le respect de votre tranquillité et la pertinence de nos messages sont deux principes avec lesquels nous ne transigeons pas. Nous n'avons pas l'intention de vous envoyer de la publicité ou des informations ne concernant pas le Centre Hélène Borel par e-mail, par SMS, par téléphone ou par courrier. En nous faisant l'honneur de mieux vous connaître et en nous autorisant à vous contacter, nous sommes en mesure de vous adresser les messages qui vous correspondent.

Les destinataires ou les catégories de destinataires des données à caractère personnel sont :

- Les responsables en charge de la gestion, animation et des prestations interne et externe de Centre Hélène Borel concernés par la prestation ou le logement vendus
- Les services en charge de la facturation,
- Les services en charge de la sécurité informatique ainsi que toute autorité légalement autorisée à accéder aux données personnelles en question.

- Aucun transfert hors UE n'est prévu.

- Nous nous engageons à ne jamais céder la moindre de vos informations, vous ne recevrez pas de publicités de tiers. Les données sont conservées et utilisées pour la durée de la relation contractuelle, augmentée de trois ans à compter du dernier contact.

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et du Règlement UE 2016/679 sur la protection des données du 27 avril

2016, l'adhérent est informé de ses droits et bénéficie ainsi :

- D'un droit d'accès et de rectification lui permettant de faire modifier, compléter ou mettre à jour ses données personnelles ;
- D'un droit de suppression des données inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite ;
- D'un droit d'opposition au traitement de ses données pour des motifs légitimes ;
- D'un droit d'opposition sans motif, à l'utilisation de ses données à des fins de prospection : le client dispose de la faculté d'exercer ce droit d'opposition à tout moment pendant la durée du traitement ;
- D'un droit à la portabilité des données, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine ;
- D'un droit à limitation de traitement ; vous avez la possibilité de demander à l'organisme de geler l'utilisation de vos données. Concrètement, nous n'utiliserons plus les données du Client mais nous les conserverons.

- Du droit d'adresser une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)) Sur le site web de la CNIL :

- dans certains cas déterminés, par le téléservice de plainte en ligne;
- dans les « autres cas » non prévus par le téléservice, par le service « Besoin d'aide », qui vous permettra d'accéder au formulaire de plainte au bas d'une réponse à une question.
- Par courrier postal en écrivant à : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Pour l'exercice de ces droits, le client est invité à contacter le Centre Hélène Borel par courrier (Centre Hélène Borel - Délégué à la Protection des Données Personnelles - Avenue du château du Liez - 59 283 RAIMBEAUCOURT) ou par e-mail [dpo@centre-helene-borel.com](mailto:dpo@centre-helene-borel.com)

#### ARTICLE 11 - RÉCLAMATION

Les équipes de l'établissement La Ferme des Ailleurs sont à la disposition des Clients tout au long de la prestation pour répondre à leurs réclamations, résoudre les éventuels dysfonctionnements constatés et leur permettre de profiter pleinement de leur soin ou prestation. Il convient de prendre contact avec elles pour toute demande.

Toute réclamation du Client, après une prestation, devra faire l'objet, dans un délai de 2 (deux) mois à compter de la date de départ :

- D'un courrier adressé, par lettre recommandée avec avis de réception, à Centre Hélène Borel, Direction Générale, avenue du château du Liez 59283 RAIMBEAUCOURT ou
- De l'envoi d'un courriel électronique à l'adresse : [chbdirection@centre-helene-borel.com](mailto:chbdirection@centre-helene-borel.com)

En cas de réclamation, les éléments suivants devront être communiqués : la date de prestation, le type de prestation réservé, le motif de la réclamation, et tout justificatif utile au traitement de la demande.

A défaut d'une résolution du litige par la procédure de réclamation détaillée à l'article « Réclamations », le Client peut, dans la limite de douze (12) mois à compter de sa réclamation écrite, recourir gratuitement à une médiation conventionnelle auprès de : ANM Conso - 62, rue Tiquetonne - 75002 PARIS ou [contact@anm-mediation.com](mailto:contact@anm-mediation.com)

Pour plus d'information, il est possible de contacter Centre Hélène Borel par email à l'adresse : [contact@lafermedesailleurs.com](mailto:contact@lafermedesailleurs.com) ou la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation accessible à l'adresse : <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso/vous-etes-consommateur>.

Tout consommateur a également la possibilité de recourir à la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges accessible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>

#### ARTICLE 12. LOI APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPETENT

Les présentes Conditions Générales de Vente et les prestations en découlant sont soumises à la loi française. Le tribunal exclusivement compétent sera déterminé conformément aux règles de droit commun.

**LA FERME  
DES AILLEURS**  
une parenthèse essentielle

124 rue des Murets Simon  
59 151 ARLEUX

03 27 93 16 55

[contact@lafermedesailleurs.com](mailto:contact@lafermedesailleurs.com)  
[www.lafermedesailleurs.com](http://www.lafermedesailleurs.com)

